

LA MONTAGNE



estivaux. Zoom sur le site des Chapelles

Au bord de la Vézère, une aire naturelle a vu le jour avec quelques aménagements réalisés l'an dernier.

Publié le 22 octobre 2025 à 06h00



Une visite a eu lieu, guidée par le premier magistrat. © Droits réservés

D'un coût total de 100.000 euros, l'aménagement du site des Chapelles, au bord de la Vézère, a pu être réalisé en 2024 grâce essentiellement aux fonds européens gérés par l'Agglo de Brive et la région Aquitaine. 20 % sont restés à la charge de la commune. Vendredi, des représentants de l'Agglo de Brive et de neuf autres territoires corréziens ou voisins, sont venus visiter cette aire, en marge d'une réunion.

Toilettes, table, barbecue...

Sous la conduite du maire, Carlos Martinez, de deux adjoints et de l'ancien maire, ils ont découvert le bâtiment (toilettes, local technique, table grand banc, barbecue), l'aire de pique-nique clôturée et les divers aménagements. Il y a déjà quelques décennies, la commune avait fait l'acquisition de ces quatre hectares. L'idée était d'y installer un

camping. En raison de contraintes administratives (proximité du château, risques d'inondation), le projet en est resté là, exception faite de l'installation par le SIAV (syndicat d'aménagement de la vallée de la Vézère) de tables de pique-nique. Plus récemment, il y a eu celle du débarcadère pour les canoës-kayaks (loisirs et compétition). La fréquentation estivale s'étant très fortement accentuée ces derniers étés, la municipalité a compris la nécessité d'un aménagement.

Groupe Centre France